Comptabilité générale

Les factures d'avoir

Ce cours vous est proposé par Céline AVERSENG, Maître de conférences, IAE de Montpellier et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Étude de cas

L'entreprise VÉGA a effectué les FA n°s suivantes avec son client, l'entreprise VOLGA :

FA n° 1	Remise de 5% du montant HT accordé sur une vente de marchandises à la société Volga. La 1ère facture s'élevait à 27 840 € HT.
FA n° 2	Matières premières retournées par l'entreprise Volga pour non-conformité. Elles avaient été facturées 55 000 € HT.
FA n° 3	Ristourne de 3% accordée à l'entreprise Volga sur le montant HT des achats de produits finis effectués au cours de l'année écoulée, qui s'élève à 826 780 €.

Le taux de TVA applicable est de 20%.

Consignes

1. Calculer le montant de chacun des avoirs,

Écritures Entreprise au au

2. Enregistrer ces factures dans le journal des entreprises VÉGA et VOLGA.



Éléments de correction

1. Détail des calculs de chacun des avoirs

<u>FA nº 1 :</u>	
Remise HT	27 840 × 5% = 1 392,00 €
TVA (20%)	278,40 €
Remise TTC	1 670,40 €

FA n° 2:

Brut HT: 55 000,00 € TVA (20%) 11 000,00 € 66 000,00 €

<u>FA n° 3 :</u>

Ristourne HT: 24 803,40 € TVA (20%) 4 960,68 € Total TTC: 29 764,08 €

2. Enregistrement des écritures dans le journal des entreprises VÉGA et VOLGA

Journal de VÉGA

1	F.	Δ	1	n	0	1

7097 RRR accordés sur les ventes de marchandises	1 392,00	
4457 TVA collectée	278,40	
411 Client VOLGA		1 670,40

FA n°2

707 Vente	s de marchandises	55 000,00	
4457 TVA c	collectée	11 000,00	
411	Client VOLGA		66 000,00

FA n°3

7097 RRR accordés sur les ventes de marchandises	24 803,40	
4457 TVA collectée	4 960,68	
411 Client VOLGA		29 764,08

Journal de VOLGA

FA n°1 401 Fournisseur VÉGA 6097 RRR obtenus 4457 TVA collectée	1 670,40	1 392,00 278,40
FA n°2 401 Fournisseur VÉGA 601 Achats de matières premières 44566 TVA déductible	66 000,00	55 000,00 11 000,00
FA n°3	29 764,08	24 803,40 4 960,68

Références

Comment citer ce cours?

Comptabilité générale, Céline Averseng, AUNEGe (http://aunege.fr), CC – BY NC ND (http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.